

DÎNER-CONFÉRENCE



Charge mentale et travail non rémunéré: Réflexions et outils pour une meilleure répartition

Dîner-conférence | Barreau de Montréal — Financière des avocats

Les études sur la division du travail démontrent que le travail rémunéré et le travail non rémunéré sont encore répartis inégalement entre les hommes et les femmes.

Quels sont les impacts de cette division sur la vie professionnelle et les économies de la population ? Pourquoi ces inégalités sont-elles encore présentes dans notre société ? Faut-il agir ? Comment ?

Cette conférence organisée par le comité des avocates dans la profession et donnée par **Madame Amélie Châteauneuf**, permettra aux participant-e-s de réfléchir au concept de charge mentale et d'avoir accès à des outils pratiques pour répartir différemment les tâches et la charge mentale dans leur famille.

Inscription réservée aux membres de la communauté juridique.

** Une attestation de présence sera transmise par courriel après l'activité (Formation d'une durée de 1h30).*

29 avril 2020, 12 h 30 à 14 h

Édifice Ernest-Cormier, salle de formation (Cour d'appel — 100, rue Notre-Dame est, Montréal, RC-22)
Coût: 70\$^{+tx} (90\$^{+tx} pour les non-membres du Barreau de Montréal)

FORMATION

 **1h30***

INSCRIPTION OBLIGATOIRE Aucun billet sur place

Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca

Information : 514 866-9392, poste 229
ou mdikova@barreaudemontreal.qc.ca

